

Points de vue de Henri Frenay et Marcel Hytte sur le concept d'Europe (Décembre 1948)

Légende: En décembre 1948, Henri Frenay, président du Comité central de l'Union européenne des fédéralistes (UEF), et Marcel Hytte, militant socialiste et fédéraliste indépendant, répondent au questionnaire établi par le mensuel belge Les cahiers socialistes sur le concept européen.

Source: Les cahiers socialistes. Revue indépendante de critique sociale. Décembre 1948, n° 22; 5e année. Bruxelles.

Copyright: (c) Les cahiers socialistes

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/points_de_vue_de_henri_frenay_et_marcel_hytte_sur_le_concept_d_europe_decembre_1948-fr-300d995e-8b36-4560-9e71-5848f6087cbc.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Points de vue de Henri Frenay et Marcel Hytte sur le concept d'Europe (Décembre 1948)

Questionnaire

1. — Si, à l' « âge des blocs » où nous nous trouvons, vous tenez pour périmés politiquement, économiquement et militairement les cadres des nations européennes, qu'aimeriez-vous leur substituer et que pensez-vous possible qu'on leur substitue ?

2. — Comment entendez-vous le concept « d'Europe » ? Le tenez-vous pour limité géographiquement ou spirituellement ? Quelles nations sont à votre sens européennes ? Quels pays pourraient éventuellement le devenir et à quelles conditions ?

3. — Si vous êtes partisan de la fédération européenne, quelles aspirations vous incitent à la désirer ? Y êtes-vous poussé par vos principes internationalistes ou par de simples considérations économiques ou stratégiques ?

4. — Si l'on veut réaliser la fédération européenne, par où faut-il commencer ? Une simple alliance militaire y peut-elle contribuer ? Ne risque-t-elle pas, au contraire, de donner à chacun et procurer de l'influence à des forces sociales essentiellement nationalistes ?

5. — Une union simplement économique est-elle possible ? Le nombre d'intérêts particuliers que chaque gouvernement national est obligé de protéger rend-il une telle union possible sans une autorité politique fédérale capable de l'imposer ?

6. — Quelle importance attribuez-vous aux divers accords régionaux européens conclus depuis la fin de la guerre ? Les croyez-vous susceptibles de faire faire un pas concret dans le sens d'une fédération organique de l'Europe ? Considérez-vous Benelux comme un succès ? L'expérience Benelux a-t-elle été entamée comme elle aurait dû l'être ? N'a-t-on pas eu le tort, faute d'avoir instauré une autorité commune capable d'imposer une union immédiate, d'avoir laissé se constituer deux structures économiques différentes qui rendent cette union plus difficile à réaliser qu'elle ne l'était il y a quatre ans ?

Le pacte à cinq est-il en fait autre chose qu'une alliance militaire dans le style classique ?

La conférence des seize a-t-elle vraiment réalisé un plan de coopération économique ou a-t-elle plutôt souligné les rivalités (toute répartition des crédits étant au demeurant décidée uniquement à Washington) ?

7. — Si vous admettez la nécessité première d'une union politique, à qui incomberait, à votre avis, la constitution de celle-ci ? Aux gouvernements ? A l'Union Parlementaire Européenne ? L'initiative doit-elle venir d'un mouvement de masses ?

8. — Admettez-vous que, pour la réalisation de la fédération européenne s'unissent des mouvements politiques antagonistes ?

Quel est selon vous le minimum d'unité de vues requis :

1°) en matière politique –

2°) en matière économique et sociale ?

9. — Sur quelles bases estimez-vous que devraient être organisés les domaines coloniaux des divers pays européens au cas où ceux-ci se fédéreraient ?

Réponse de Henri Frenay

L'un des anciens chefs de la Résistance française, Henry Frenay devint après la libération, ministre dans le cabinet De Gaulle. Il se montra militant très actif en faveur d'un socialisme rénové et retrempé aux sources d'un internationalisme authentique. Il appartient au Comité international des Etats-Unis Socialistes d'Europe et vient d'être élu, au Congrès fédéraliste de Rome, président du Comité central de l'Union Européenne des Fédéralistes (U.E.F.)

LE SALUT DE L'EUROPE

Les nations européennes ne pourront vivre, dans tous les sens du terme, que si elles s'unissent rapidement sur la base fédérale ne conservant pratiquement d'autonomie que dans le domaine culturel.

Pour nous, le concept d'Europe a un contenu à la fois culturel et géographique. Géographiquement l'URSS pourrait prétendre par sa partie occidentale entrer dans une union européenne, mais comme elle forme un tout unifié qu'on ne saurait dissocier, sa masse asiatique en dehors d'autres considérations, empêche qu'elle soit intégrée.

En conséquence, la limite orientale de l'Europe ne peut être marquée qu'aux lisières occidentales de l'URSS.

Il va sans dire que dans l'état actuel des choses, les pays situés à l'Est du rideau de fer ne peuvent par leur population et ne veulent par leur Gouvernement entrer dans l'Union européenne. Il devrait être dit avec solennité lors de sa constitution que leur place y est réservée le jour où les populations pourront à cet égard se prononcer librement.

La nécessité de l'Union européenne n'est pas seulement la marque d'une volonté abstraite d'internationalisme, elle est imposée autant par la raison que par le cœur pour faire face à tous les problèmes d'ordre économique, social, politique et stratégique qui sont posés actuellement à chaque Gouvernement et qu'aucun d'eux isolément ne peut résoudre.

Contrairement à l'opinion des travaillistes britanniques, je pense que l'union européenne doit être d'abord un acte politique, créant une **unité politique**. Si l'on veut procéder préalablement à l'examen de tous les problèmes que pose l'unité européenne on sera pris de vitesse par les événements, c'est-à-dire par la guerre.

Actuellement les négociations des 16 n'envisagent les problèmes qui leur sont posés que dans l'optique de la souveraineté de leur pays dont ils cherchent à défendre les seuls intérêts. Ainsi s'expriment des opinions le plus souvent inconciliables. Un tel processus est voué à l'échec.

Ces mêmes négociateurs discutant de ces mêmes problèmes dans le cadre d'une Europe déjà politiquement unifiée seraient contraints d'y trouver d'autres solutions.

Entre l'inconvénient d'un relatif désordre, notamment dans le domaine économique, de la création immédiate de l'Europe, et la guerre qui serait inévitable si cette création ne se faisait pas, mon choix est fait.

Jusqu'à présent qu'a-t-il été réalisé ?

Dans l'ordre subjectif les accords tels que ceux du BENELUX ont eu l'avantage de faire progresser dans les esprits l'idée de la nécessité d'unions débordant les frontières nationales, dans l'ordre objectif elles ont amené les Nations signataires dans une dangereuse impasse.

Le pacte à cinq n'est qu'une alliance militaire du type le plus classique donc le plus périmé. Il a en outre pratiquement engagé militairement les cinq dans le camp américain ce qui est d'une exceptionnelle gravité. Une union politique faite préalablement aurait dû avoir comme conséquences la constitution d'une Europe armée mais neutre, donc facteur de paix.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, la Conférence des seize n'a été qu'un marchandage sordide entre représentants de gouvernements nationaux enfermés dans leurs conceptions nationalistes.

L'union politique ne pourra se faire que par les Gouvernements. Mais comme ils y sont opposés car effrayés des difficultés qui en résulteraient, **cette union doit leur être imposée par un mouvement de masse faisant pression sur eux par tous les moyens, y compris l'action directe.**

Mais ce ne peut être l'œuvre d'un seul des grands partis actuellement constitués. L'équilibre actuel des forces politiques en Europe impose, qu'on le veuille ou non, la coopération de formations traditionnellement opposées dans leur propre pays, mais qui peuvent aisément s'unir au plan européen et sur la base d'un programme minimum.

En quelques mots ce programme minimum devrait être le suivant :

- 1) Organisation politique fédérale et transfert d'une large part des souverainetés nationales à cette organisation;
- 2) Planification économique des industries-clés, notamment charbon, électricité, carburant, acier, transports;
- 3) Monnaie unique;
- 4) Neutralité armée;
- 5) Volonté d'unification des législations sociales.

L'Europe sans les territoires d'Outremer qui lui sont actuellement rattachés n'est pas viable. D'autre part les liens entre Métropoles et empires sont actuellement périmés et dangereux. Enfin les problèmes qui se posent aux territoires d'Outremer sont identiques à ceux qui se posent à l'Europe.

En conséquence, des Unions asiatiques, africaines, etc., devraient être librement constituées par les peuples eux-mêmes et reliées fédéralement à l'Europe.

Chacune de ces questions mériterait un long développement. Je n'ignore pas combien ces réponses nécessairement elliptiques peuvent entretenir la confusion ou provoquer des réactions qu'un raisonnement explicite eût évitées.

Réponse de Marcel Hytte

Militant socialiste et fédéraliste indépendant, C. M. Hytte, membre du Comité Central de l'U.E.F. a été l'animateur de la revue française « La République Moderne », puis de « La République Fédérale » ainsi que des cercles qui se sont développés autour de ces publications.

Oui, l'âge des « blocs » est périmé. L'âge des nations souveraines l'est aussi. La solution — la seule — aux difficultés que connaissent toutes les nations aujourd'hui, réside dans une structure fédérale de l'Europe et du Monde.

L'Europe qu'il est aujourd'hui possible de construire sur une base fédérale, englobe toutes les nations sauf celles de l'Est qui ou bien comme l'URSS, libre de ses mouvements, refuse d'admettre un abandon de sa souveraineté, ou bien comme les « satellites » de l'URSS, placés sous sa dépendance, ne disposent pas de la faculté de se prononcer librement.

A mon sens, bien que leur système intérieur ne soit pas démocratique, des pays comme l'Espagne, le Portugal, ont leur place dans une Europe fédérée car ils ne peuvent vivre isolés et leur participation les obligerait à admettre des règles de contrôle quant à leur comportement vis-à-vis de leurs nationaux.

En tant que socialiste, je suis naturellement acquis à l'idée d'un rapprochement entre les peuples, mais aujourd'hui, il y a, en outre, des raisons économiques et financières évidentes et même, avouons-le, des raisons stratégiques, en faveur d'une organisation de l'Europe.

Il est certain qu'une simple alliance militaire ne réglerait pas les problèmes que l'Europe a à résoudre. Peut-être cependant, peut-elle contribuer à la conclusion d'accords économiques et politiques, qui nous

achemineraient vers un système fédéral. Il est toutefois à craindre qu'une alliance strictement militaire ne détourne l'attention des problèmes politiques, économiques et sociaux et ne favorise la propagande nationaliste. C'est pourquoi il faut mener de front l'organisation de l'Europe sur tous les plans et obtenir, **en premier lieu, l'abandon de souveraineté en faveur d'un organisme fédéral**, permettant de « dénationaliser » les problèmes.

Une union purement économique ne suffit pas et même elle est pratiquement sans effet, car sans abandon de souveraineté les accords économiques de grande envergure — qui cependant s'imposent de toute urgence — sont impossibles, l'expérience de chaque jour le démontre.

Des accords régionaux ne sont pas incompatibles avec une organisation plus générale. Benelux est un premier pas à encourager, mais pour des raisons indiquées plus haut, les 3 Etats n'arriveront à des résultats sérieux que par la création d'une structure fédérale. Ce qui est vrai pour l'Europe entière, est vrai aussi pour la Belgique, la Hollande et le Luxembourg.

Le pacte à cinq est plus qu'une alliance militaire, mais il est insuffisant et, mal interprété, il recèle même des dangers.

Quant à la conférence des Seize, elle n'a pas « vraiment réalisé » un plan de coopération économique, mais elle l'a amorcé. Ce faisant, elle a évidemment souligné les rivalités, ce qui était prévisible et inévitable. Les obstacles qui sont ainsi apparus ne seront pas surmontés dans le cadre des souverainetés nationales, mais lorsqu'on se décidera à confier à un organisme supra-européen, muni des pouvoirs nécessaires, la mise en oeuvre d'une exploitation rationnelle des richesses européennes.

Des réponses que j'ai fournies aux précédentes questions, il ressort suffisamment que **l'union politique est la clé de voûte de tout système cohérent, visant à organiser l'Europe**. Cette union entraînant la création d'un « pouvoir » européen, est aujourd'hui admise à peu près par tout le monde. Le Congrès de l'Europe qui s'est tenu à La Haye l'a nettement indiqué. Les organisations fédéralistes groupées dans l'U.E.F. la réclament. Le Mouvement pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe également. L'Union Parlementaire européenne qui vient de tenir son IIème Congrès à Interlaken a formulé sur ce point son accord, en soulignant l'urgence de cette union. Tous ceux qui œuvrent en faveur de l'unité européenne — malgré leurs divergences sur d'autres points — sont donc unanimes quant à l'essentiel : faire l'Europe, c'est lui donner une constitution, donc créer des organismes dotés de pouvoirs précis et suffisants pour agir dans les domaines politique, économique, judiciaire, militaire, etc. C'est admettre la nécessité d'un gouvernement, d'une Assemblée, d'un Tribunal suprême, d'un Etat-Major.

D'où viendra finalement la poussée qui rendra cette constitution inévitable : des Parlements, des Gouvernements, de l'opinion publique ? Probablement des uns et des autres, sous l'empire de la nécessité. Le rôle des militants européens est d'agir sur tous les plans, d'assurer les liaisons entre les divers courants et mouvements, de ne négliger aucun moyen, aucune voie.

Pour réaliser la fédération européenne, il faut en effet, selon moi, admettre et même exiger, l'union de tous ceux qui la veulent, même s'il existe entre eux des oppositions politiques ou autres. Cette union doit se faire dans la clarté et ne doit entraîner aucune abdication de principe. Il est bien évident que les socialistes ne veulent pas la même Europe que M. Churchill. Mais les socialistes ne feront pas **seuls** l'Europe. M. Churchill et ses amis **non plus**. Les uns ont besoin des autres pour remplir cette tâche qui servira les intérêts de tous les Européens. Mais, j'y insiste, il faut qu'il n'y ait nulle confusion et que les hommes et les groupes de doctrine et d'aspiration différentes, **restent libres** bien qu'engagées dans le même combat.

Toute tentative de subordonner les uns aux autres, desservirait la cause de l'unité et créerait une confusion qui ne manquerait pas d'être exploitée par les adversaires de l'Europe unie : nationalistes et stalinien.

Je reste donc partisan de l'unité d'action, chaque fois et partout où elle est possible, mais adversaire d'une **unité organique** constituée par les éléments socialistes et syndicalistes d'une part et les partisans attardés du libéralisme capitaliste d'autre part. A mon sens, pour l'instant, l'unité de vues ne va pas au-delà de la cession

de souveraineté et de l'Assemblée Européenne. C'est déjà beaucoup, mais cela condamne une unité qui confondait, dans la même organisation, des éléments, politiquement et socialement opposés à peu près sur tous les points.

Il est très difficile de répondre à la dernière question car les territoires coloniaux sont très différents dans leur composition, leur développement politique, économique et culturel. Là, encore, c'est la solution fédérale qui doit prévaloir car elle offre des ressources variées d'application. Ce que l'on peut dire, d'ores et déjà, c'est que l'accord des différents pays européens possédant des prolongements outre-mer s'imposera, là comme ailleurs. Tout est lié dans le problème européen et chaque question fait en tous cas apparaître avec une évidence indiscutable, que le problème dans son ensemble ne peut être résolu que par la création d'une constitution fédérale.